



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

La **CFE-CGC** innove :
elle est présente sur



Vammer[®]
le réseau **social** du
Groupe Gfi !

N° 193 - 28 Septembre 2015

***IP 25 :**

programme Gfi qui vise à faire en sorte que le CA de la branche Software représente à moyen terme 25% du CA du Groupe (en 2014, il en représentait 13%)

**** Acquisitions récentes :**

ITN, IORGA, et Airial acquises en S2 2014 apporteront près de **58M€ de CA en 2015**, leur 1^{ère} année pleine dans le Groupe Gfi ; **Gfi IT** (ex Alcatel-Lucent, acquise en janvier 2015) **13M€ de CA**, **Ordirope et BDoc** acquises en juin 2015, **10M€ de CA** (20M€ en année pleine) . **Au total, environ 90M€ de contribution au CA 2015 du Groupe.**

**** Composition du capital de Gfi :**

[Cf page 57 du rapport annuel Gfi.](#) Altamir de même qu'APAX, est actionnaire de Gfi via les Holdings Infonin et Itefin qui détiennent ensemble 50,4% du capital de Gfi

Mutuelle santé: mais quelle mouche a donc piqué le PDG ?

Serait-ce la fébrilité liée à l'atteinte tellement proche désormais, en raison notamment du flux continu voire accéléré (programme IP 25* oblige) des acquisitions externes**, **d'un chiffre d'affaires mythique d'un Milliard d'Euros, qui donnerait des vertiges au PDG du Groupe Gfi au point qu'il mettrait tout en oeuvre, même les pires artifices, pour afficher un « résultat 2015 à la hauteur »** en l'absence des synergies pourtant espérées mais aussi en raison de charges internes (peut-être) beaucoup plus lourdes que prévu ?

Ou bien serait-ce le stress induit par [les projets de cessions annoncés à la presse financière par ALTAMIR](#), parmi les 7 sociétés dont ce dernier est actionnaire depuis plus de 7 ans (*Gfi est l'une d'elle, via les holdings Infonin et Itefin ***) qui aurait le même effet, puisque **le prix de vente d'une entreprise est un multiple de son résultat ?**

Ou bien encore, la joie immense de faire partie, enfin, du cercles des patrons qui dépassent un **Million** d'Euros de rémunération annuelle ?

Quelles qu'en soient les causes, **la perte du plus élémentaire bon sens semble caractériser les agissements de la Direction Générale dans le dossier relatif au financement de la mutuelle santé : la Direction affiche en effet, de manière stricte et constante depuis plusieurs semaines, son intention de réduire de plus de 200K€ annuels son financement pour les 6700 salariés de l'UES, et donc beaucoup plus, au périmètre des 8900 salariés du Groupe en France.**

La CFE-CGC reste incrédule face à un tel scénario socialement rétrograde, en contradiction totale avec l'image d'un Groupe qui se targue d'appliquer les principes de la RSE, Responsabilité Sociale de l'Entreprise !

Les faits sont têtus : lors des réunions de la commission prévoyance-santé, le représentant de la Direction avoue son impuissance à proposer d'autres scénarii, **preuve s'il en fallait, que la feuille de route vient du plus haut niveau de l'entreprise.** Son Cabinet de conseil, ADDING, ne pipe mot et exécute les mêmes simulations chiffrées, sur les bases immuables et exclusives de son mentor, à savoir :

- 1) réduire le niveau de financement de l'entreprise,**
- 2) faire surtout payer les familles via une cotisation conjoint sans commune mesure avec la situation existante** (ce qui pénalise encore plus les faibles salaires),
- 3) offrir un cadeau de plus de 50K€ aux très-très hauts salaires** en supprimant leur cotisation sur la tranche C (au-delà de 12680€ ...mensuels)

NB : les salariés rémunèrent ce Conseil par leurs cotisations, alors même qu'il reste sourd à toute contre-proposition des représentants des salariés, qui seraient réalisée sur d'autres bases.

**Pour défendre vos intérêts, soutenez les actions de l'intersyndicale :
[signez la pétition en ligne !](#)**

Participez aux réunions prévues sur votre site : voir calendrier page 2



LA MUTUELLE, CELA NOUS CONCERNE TOUS !

Du fait que la Direction a dénoncé en décembre 2014 l'accord d'entreprise sur la prévoyance et la santé (mutuelle) en vigueur dans l'UES Gfi depuis 2004 et exprimé sa volonté d'une remise à plat d'un certain nombre de points, la présente période de négociation qui court jusqu'au 31 mars 2016 est cruciale.

Par ailleurs, la Direction ayant refusé aux organisations syndicales (cf le communiqué du CCE publié en juin 2015) les moyens qu'elles sollicitaient du fait de la grande complexité des sujets, dans le but de construire en toute indépendance, des contre-propositions, notre tâche en défense des intérêts des salariés (ils financent plus de 40% de ces régimes par leurs propres cotisations !) est particulièrement ardue. Il en résulte une période d'incertitude qui se traduit par les nombreuses interpellations des salariés à notre égard, inquiets sur l'avenir de la mutuelle, pour eux-mêmes, leurs enfants et leur conjoint : quels seront les montants de cotisation à venir ? Quelles seront les garanties offertes ? Quels seront les niveaux de remboursement ?

Aussi avons-nous décidé d'organiser des réunions d'information sur **toute la France**, pour répondre à vos interrogations, en fonction des avancées concrètes du dossier

A ce jour, la proposition de la Direction, qui maintient sa participation à hauteur de 63% des cotisations pour le seul régime de base (*donc hors conjoint, hors option de maintien des garanties actuelles au-delà des garanties des « contrats responsables » nouvellement imposés par le gouvernement*) se traduirait par une évolution des cotisations en fonction de votre rémunération mensuelle brute mensuelle (fixe + variable) comme indiqué ci-après :

A noter : les enfants des salariés (à charge fiscalement) sont automatiquement pris en charge dans tous les cas

Cotisation pour un salarié seul

saire mensuel	Actuel	Futur en 2016	Ecart
1000 €	10,40 €	12,30 €	+ 1,90 €
1500 €	15,60 €	17,19 €	+ 1,59 €
2000 €	20,79 €	22,07 €	+ 1,28 €
2500 €	25,99 €	26,96 €	+ 0,97 €
3000 €	31,19 €	31,84 €	+ 0,65 €
3500 €	36,01 €	36,72 €	+ 0,71 €
4000 €	40,64 €	41,61 €	+ 0,97 €
5000 €	49,89 €	51,38 €	+ 1,49 €
6000 €	59,14 €	61,14 €	+ 2,00 €
7000 €	68,39 €	70,91 €	+ 2,52 €
10000 €	96,14 €	100,22 €	+ 4,08 €
12500 €	119,26 €	124,64 €	+ 5,38 €
15000 €	142,39 €	126,39 €	- 15,99 €

Cotisation pour un salarié et son conjoint

saire mensuel	Actuel	Futur en 2016	Ecart
1000 €	14,10 €	55,42 €	+ 41,32 €
1500 €	21,15 €	60,30 €	+ 39,15 €
2000 €	28,19 €	65,18 €	+ 36,99 €
2500 €	35,24 €	70,07 €	+ 34,83 €
3000 €	42,29 €	74,95 €	+ 32,66 €
3500 €	48,96 €	79,84 €	+ 30,88 €
4000 €	55,44 €	84,72 €	+ 29,28 €
5000 €	68,39 €	94,49 €	+ 26,10 €
6000 €	81,34 €	104,26 €	+ 22,92 €
7000 €	94,29 €	114,02 €	+ 19,73 €
10000 €	133,14 €	143,33 €	+ 10,19 €
12500 €	165,51 €	167,75 €	+ 2,24 €
15000 €	197,89 €	169,51 €	- 28,38 €

- Pour un salarié rémunéré à 2500 €/mois, cela lui coûtera seul environ **1€ de plus par mois** mais **35€ de plus par mois** avec son conjoint
- La Direction ayant supprimé toute cotisation (entreprise et salarié) sur la tranche C des salaires (entre 12.680€ et 25.360€ mensuels), cela explique la diminution constatée pour les salariés bénéficiant de ces salaires (très) élevés.

Cotisation de l'employeur

Non seulement la mutuelle, à niveau de garanties équivalent nous coûtera plus cher, mais l'entreprise fera des économies sur notre dos, car voici le tableau qui la concerne :

pour l'entreprise, **200 000 € d'économie par an !**

pour les salariés, **1 250 000 € supplémentaires par an,**

supportés surtout par les bas salaires, les salaires très élevés bénéficiant quant à eux d'une réduction de leur cotisation !

VENEZ VOUS INFORMER AUX REUNIONS SUIVANTES :

Après Lyon Charbonnières, Lille, Nantes, Rennes et Strasbourg où les réunions ont déjà eu lieu, voici les prochaines dates et lieux :

- Bordeaux le 29/09 à 13h • Lyon Danica le 29/09 à 13h
- Toulouse le 01/10 à partir de 13h • Reims le 9/10 à 13h
- St Ouen (Siège) le 19/10 à 13h • St Ouen (Mozart) le 20/10, 13h

- St Ouen (Leclerc) le 21/10 à 13h • Montrouge le 22/10 à 13h • Puteaux le 23/10 à 13h • Vélizy le 26/10 à 13h
- Metz le 30/10 à 13h30 • Grenoble le 03/11 à 18h

saire mensuel	Actuel	Futur En 2016	Ecart
1000 €	17,70 €	16,63 €	- 1,07 €
1500 €	26,55 €	24,95 €	- 1,60 €
2000 €	35,41 €	33,26 €	- 2,15 €
2500 €	44,26 €	41,58 €	- 2,68 €
3000 €	53,11 €	49,90 €	- 3,21 €
3500 €	61,32 €	58,21 €	- 3,11 €
4000 €	69,19 €	66,53 €	- 2,66 €
5000 €	84,94 €	83,16 €	- 1,78 €
6000 €	100,69 €	99,79 €	- 0,90 €
7000 €	116,44 €	116,42 €	- 0,02 €
10000 €	163,69 €	166,32 €	+ 2,63 €
12500 €	203,07 €	207,90 €	+ 4,83 €
15000 €	242,44 €	210,89 €	- 31,55 €



Carte Ticket Restaurant : les déboires continuent !

Loin d'être adoptée par tous, la carte Ticket Restaurant continue de générer des crispations au quotidien. En province surtout, du fait qu'elle est peu répandue, les commerçants étant parfois très insatisfaits des délais de remboursement par Edenred !

La Direction est aux abonnés absents sur ce sujet et aucun chiffre ne filtre : pas le moindre bilan d'utilisation du système. Combien d'Euros restent en stock dans les comptes Edenred des salariés ? Avec quelles fluctuations dans l'année ?

L'opacité est complète.

La **CFE-CGC** a de nouveau saisi la Direction pour en savoir plus ! Dans l'immédiat, la procédure 2015 n°2 de re-matérialisation est close (30 septembre). La livraison des tickets restaurant papier devrait avoir lieu en octobre. **Mais les salariés attendent des tickets millésimés 2016, pas 2015, car la fin de l'année est trop proche !**

La **CFE-CGC** a déjà saisi la Direction de ce point précis en demandant une modification de processus prévu, de toute urgence.

Le comité salaire : un trou noir ?

Décidément il semblerait que tout soit fait pour crispier les salariés. **Ce comité salaire qui se réunit à huis clos à des dates bien connues (23 septembre pour le dernier en date) est un véritable « trou noir »** : rien n'en filtre ! En amont, les managers ne disent pas aux salariés s'ils ont déposé un dossier pour eux ! En aval, idem, pas d'information non plus ! Augmenté ? pas augmenté ? le salarié ne le sait pas. Il est donc obligé de guetter sa feuille de paie pour savoir, puis de faire le calcul afin de voir combien les membres du comité ont daigné lui octroyer !

Cette manière de faire, qui sur-joue le secret, est d'un autre âge !

Qu'on dise clairement au salarié si une demande d'augmentation a été proposée pour lui, qu'on lui dise si la demande a été acceptée et pourquoi, le cas échéant, elle ne l'a pas été !

La présente manière de faire est infantilissante et donc méprisante.

La Direction va-t-elle le comprendre un jour et modifier son fonctionnement, avant qu'il ne soit trop tard et qu'elle paie cash via la marge opérationnelle, le désengagement des salariés !

Pour mémoire, la **CFE-CGC** réclame depuis des années, la présence d'observateurs syndicaux dans cette instance cruciale, ce que la Direction refuse obstinément, tétanisée par avance qu'on découvre ses petits arrangements entre amis ? Allez savoir !



Formation : le cri d'alarme !

Extrait du rapport annuel de Gfi 2014 page 40: «...Ainsi, la formation reste soutenue avec une moyenne de 29 heures de formation par an et par salarié formé en France, représentant environ 61 300 heures totales de formation au cours de l'année 2014. Ainsi, environ **plus d'un quart des collaborateurs français ont bénéficié d'une formation en 2014**, sachant que ce taux atteint 31 % au niveau du groupe Gfi Informatique ».

Le bilan provisoire 2015 est de 0,4J par salarié contre 1,4J prévu au plan. Soit une réalisation à hauteur de 33% du plan 2015 très en retard par rapport au plan 2014, quant à lui déjà peu ambitieux !

Aucun manager ne prendra le risque de dégrader sa marge opérationnelle en S2 2015 en envoyant ses équipes en formation : on peut donc s'attendre à ce que le constat observé à fin août évolue peu d'ici décembre !

Dans ces conditions, comment la Direction espère-t-elle que ses équipes atteindront avec succès les objectifs fixés ?

Pour la CFE-CGC cette situation de disette est lourde de conséquences à court terme comme à moyen terme : il y a urgence à agir !

La Direction le fera-t-elle et de quelle façon ?

Entretien professionnel : l'échec ?

La DRH nous avait dit que c'était un problème d'outil et qu'avec TalentSoft (l'outil choisi et mis en place par la DRH), on allait voir ce qu'on allait voir !

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : pour la campagne 2015 qui a débuté en mars : **22,8% des 1097 salariés concernés de Gfi Informatique** qui devaient bénéficier de cet entretien (tous les 2 ans), l'ont passé, **pour Gfi Progiciels le taux est de 9,8%** pour 58 salariés concernés, et **pour Gfi IP, le taux est de 18,2%** pour 302 salariés .

Outil ou pas outil, la situation ne s'améliore pas !

Quand on sait que l'Entretien professionnel est le passage obligé pour évoquer les évolutions professionnelles : salaire, formation, on peut craindre que les salariés attendront longtemps, et l'un, et l'autre ...



**La CFE-CGC alerte, la CFE-CGC mobilise,
la CFE-CGC défend :
la retraite, cela nous concerne tous !**

#NONALAFUSIONAGIRCARRCO
www.nonalafusionagircarrco.fr

#nonalafusionagircarrco



JE DIS OUI

**—
AU MAINTIEN DE L'AGIRC,
DU STATUT CADRE
ET DE L'ASCENSEUR SOCIAL !**

**LA CFE-CGC DÉFEND LE MAINTIEN DE L'AGIRC,
RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES CADRES,
SOCLE DE LEUR PROTECTION SOCIALE.**

—
Pour rééquilibrer les régimes de retraites complémentaires
la CFE-CGC demande :

—
L'augmentation des cotisations patronales et salariales
Le maintien d'une réversion stable à **60 %**

La désindexation mesurée des pensions **pendant 3 ans.**

Le report de la revalorisation du point **au 1er octobre**

La revalorisation du salaire de référence

—
Plus d'information sur www.cfecgc.org

**SOUTENEZ LE
MOUVEMENT**

**ENVOYEZ VOTRE
PHOTO SUR LE
SITE :**

**WWW.nonalafusion
agircarrco**

Cela s'est passé en Septembre !

le 21: Réunion de la commission de suivi prévoyance santé.

Le cabinet de conseil de la Direction (ADDING) a présenté les résultats de la mutuelle projetés pour l'année 2015 (sur la base des résultats observés au 1^{er} semestre) : **104,2 % (y compris les retraités et autres catégories d'inactifs) VS 102,6 % observés pour 2014, soit un creusement du déficit qui serait de l'ordre de 1,8 point.** Mais ce type de projection reste soumis à de nombreux aléas : **le résultat de 2015 ne sera véritablement connu de manière fiable qu'en mars 2016.**

Concernant les évolutions pour 2016, la Direction reste INFLEXIBLE sur sa volonté de faire payer aux familles une cotisation conjoint très élevée, **reste totalement INSENSIBLE** au fait que cela impactera les familles aux plus bas salaires, et **se REJOUIT en revanche**, de faire une **économie de 200K€ annuels** ce qui lui permettra d'afficher, pour le bonheur de ses actionnaires financiers, **un résultat DOPÉ !**

Mais les salariés et les Syndicats sont loin d'avoir dit leur dernier mot !

Concernant les résultats de la Prévoyance 2014 (décès, incapacité temporaire, invalidité) , **le Cabinet ADDING n'a rien présenté de fiable, comme nous nous y attendions !** Il semble rencontrer des difficultés importantes à obtenir de l'assureur Malakoff-Médéric les données spécifiques de Gfi ; en effet l'assureur gère en mutualisation et non pas entreprise par entreprise, le régime de branche auquel adhèrent plusieurs milliers d'entreprises de petite et moyenne taille (NB : Gfi est la seule grosse entreprise, et de loin, qui soit assurée par ce régime en 2014).

Le 22 : 1^{er} tour des élections dans Gfi IT (111 salariés ex-Alcatel Lucent), **Une participation record de 91% ! Et dire que la Direction avait INTERDIT aux candidats tout déplacement (Ouest, IdF et Toulouse) dans le cadre de la campagne électorale.** La CFE-CGC a obtenu une belle représentativité de **18% et 2 élus dans la DUP** ; la CFDT affiche 31% et la palme revient à la CGT avec 51% de représentativité ! **La difficile négociation relative à l'adaptation des statuts va démarrer :** Convention collective de la Métallurgie+accords d'entreprise Alcatel Lucent vers Convention collective Syntec et (quasiment) pas d'accords d'entreprise Gfi. **Le collectif des salariés est fort** (91% de votants pour l'élection de la DUP): la CFE-CGC est donc confiante dans une issue favorable aux salariés !

Prévisions pour Octobre :

le 14 : réunion ordinaire du CCE de l'UES, prévue de longue date, pour traiter notamment des bilans de la formation 2014 et 2015, et des orientations de la formation professionnelle 2016.

ALERTE n° 1 : la Direction, pour la 1^{ère} fois depuis des années, n'a planifié aucune réunion de la commission paritaire. **Le message est clair : on ne négocie plus rien dans le Groupe Gfi !**

Pourtant les salariés attendent des réponses sur les évolutions salariales 2016 en synchronisation avec la construction budgétaire, un bilan de l'accord égalité professionnelle qui arrive à échéance le 31 décembre 2015, des rémunérations d'astreintes qui soient dignes (cela fait plus de 3 ans que la Direction joue à cache-cache sur ce sujet) etc ...

ALERTE n° 2 : la Direction n'a donné aucune suite à la réunion de la commission prévoyance-santé du 21 septembre alors que beaucoup de travail reste à faire pour rapprocher les positions Syndicats/Direction et sortir par le haut de ce sujet crucial

Cette double glaciation des relations sociales ne présage rien qui vaille ...

Pour rester informés sur les événements survenant dans Gfi et particulièrement sur les réunions d'information « mutuelle » qui seront organisées par l'intersyndicale, consultez régulièrement :

- notre site WEB CFE-CGC externe : **www.fieci-cgc.org/cgcfgi,**
- TWITTER : **@cgcfgi**
- YAMMER (réseau interne Gfi): **groupe « Syndicat CFE-CGC »**
- **[Signez la pétition en ligne](#)**

Suivez l'actualité nationale des retraites : reprise des négociations avec les représentants patronaux et le gouvernement, le 26 octobre :

- TWITTER : **[#NONALAFUSIONAGIRCARRCO](#)**
- **www.nonalafusionagircarrco.fr**

**La CFE-CGC
dans les médias :
Cliquez ici**

Entreprise,
ta richesse **c'est moi !**



Pourquoi gérer
par le **stress ?**

Le droit à la
déconnexion



**POSSIBLE GRÂCE
À LA CFE-CGC**

Se **déplacer, oui**



... mais avec
les moyens !

La **surchauffe**
de l'outil de
travail
 nuit à la
rentabilité



Ton capital,
c'est ta **santé**

Pour **éteindre**
les incendies de
la vie professionnelle



Faites appel à
des élus **formés**
et **expérimentés**

Partir très tôt,
rentrer très tard...



**IL FAUT COMPENSER
LES TEMPS DE TRAJET**

La **mobilité** ou...
la **porte !**



**C'EST ÇA L'ÉVOLUTION
DU DIALOGUE SOCIAL ?**



En période
de **crise...**



Il y a **d'autres façons**
de procéder avec
ses **INTER-CONTRATS**

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT (Délégué Syndical Central UES Gfi) : ☎ :06 83 09 41 92 / 📠 :01 41 27 09 55

Gfi Progiels : IDF
Montpellier

Olivier YERLE ☎ 06 70 76 38 06

André NEBLE ☎ 06 83 09 41 92

Gfi Info. EST :

Benoît WENK ☎ 06 61 13 11 93

Gfi Info. RHONE-ALPES :

François LECLUSE ☎ 07 80 02 68 59

Gfi Info. SUD-OUEST :

Alain GUILLOU ☎ :06 84 95 36 59

Gfi-Info. IDF :

Patrick Le BRUN ☎ 06 83 09 41 92, Michaela ALEXANDRESCU

☎ 06 89 64 39 93, Robert MATHERON ☎ 06 81 94 24 31

Gfi IP :

Bruno DAVID ☎ 06 60 99 28 16, Pierre ROI ☎ 06 81 26 07 63

Gfi Infogen System :

Charles MAUPU ☎ 06 10 02 36 41

Gfi Consulting :

Martine VERNEUIL ☎ 06 83 09 41 92

Gfi-BUS IDF :

Olivier MAULMY ☎ 06 22 61 10 58

Méditerranée :

Guy DECHELETTE ☎ 06 74 14 53 45

Gfi Chronotime :

Bruno LEROY ☎ 06 60 59 15 22

Gfi Entreprise Solutions :

Patrick NGUYEN ☎ 06 83 09 41 92

Gfi IT :

Pascal HOUSSIN ☎ 06 98 38 41 55

www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr